

Conseil de Laboratoire IREMAM

Lundi 7 décembre 2020, salle André Raymond, 9h30

PRÉSENTS (9) :

- Richard JACQUEMOND
- Mohamed BAKHOUCHE (en visio)
- Kamel CHACHOUA (en visio)
- Julien LOISEAU (en visio)
- Vincent GEISSER
- Thomas PIERRET
- Myriam CATUSSE
- Norig NEVEU
- Camille RHONE-QUER (en visio)

EXCUSÉS :

- Homa LESSAN-PEZECHKI
- Didier GUIGNARD
- Véronique LITAUDON
- Cédric PARIZOT
- Christelle VAYSSIERE
- Aurélia DUSSERRE
- Amandine IDASIAK
- Nadjat ZOUGGAR
- Bérengère CLEMENT
- Laurence DUFRESNE AUBERTIN

Ordre du jour

- **Examen des demandes de soutien du labo par les candidats aux concours de chercheur 2021 du CNRS**
- **Examen des demandes d'association reçues depuis le dernier CL**

1. Demandes de soutien des candidats aux concours 2021 du CNRS

Les demandes sont moins nombreuses que les années précédentes : 18 cette année (23 l'an dernier, 21 il y a deux ans). Ce sont surtout les candidats en 33 qui sont moins nombreux cette année.

R. Jacquemond rappelle les principes validés les années précédentes : soutien « standard » pour tous les candidats que le labo accepte de soutenir, pas de soutien personnalisé ou modulé. Au-delà de la lettre demandée par les candidats, le labo leur propose un soutien tout au long du concours sous la forme d'un parrainage par deux chercheurs (généralement les mêmes qui ont rapporté sur la demande de soutien).

Au cours de l'examen des demandes, un consensus se dégage néanmoins pour 1/marker un soutien plus appuyé pour les demandes de Chiara Calabrese et Paul Rollier, du fait de leur très bon classement lors des concours précédents, qu'il conviendra de mentionner dans les lettres, et 2/ faire référence, dans la lettre de soutien à Amalia Dragani, au poste fléché « Afrique » cette année par la section 38.

Le CL approuve le soutien du laboratoire pour toutes les demandes reçues excepté celle de Sara Tonsy, dont le CL estime que le projet est trop éloigné des attentes d'un jury de section CNRS pour justifier le soutien de l'IREMAM (voir tableau joint).

2. Demandes d'association

3 demandes d'association ont été reçues depuis le dernier CL.

Deux émanent de jeunes berbérissantes qui ont fait leur thèse sous la direction de Kamal Nait-Zerrad (LACNAD-INALCO), Valeria Argiolas et Fatima Leham. R. Jacquemond a demandé à Malika Assam d'évaluer ces deux demandes. Elle propose d'accepter celle de V. Argiolas, qui réside à Marseille et a commencé à s'impliquer dans les activités du pôle berbère de l'IREMAM, et de refuser celle de F. Leham, dont l'intérêt pour l'IREMAM paraît plus théorique. Le conseil de laboratoire suit la recommandation de M. Assam et valide la demande d'association de V. Argiolas.

R. Jacquemond fait état d'une troisième demande, d'Agnès De Feo, tout en indiquant qu'il n'a pu en saisir valablement le CL car A. De Feo a envoyé un dossier incomplet (sans projet de recherche) et, bien qu'il lui ait demandé son projet de recherche pour vendredi 4/12 au plus tard, ne l'a envoyé que ce lundi matin. V. Geisser présente néanmoins le parcours et le projet d'A. De Feo, qui a derrière elle un long parcours de chercheuse même si elle vient de soutenir (décembre 2019) sa thèse à l'EHESS sous la direction de M. Wiewiorka. Le CL convient de procéder à une consultation électronique sur sa demande dans les jours à venir.

La séance est levée à 12h15.